

ORDONNANCE COLLECTIVE

ORDONNANCE : Administration de la Nitroglycérine en pompe pour le soulagement de la douleur angineuse. (CSLC)		NUMÉRO : 1.27
		DATE : Octobre 2008
		RÉVISÉE :
PROFESSIONNELS VISÉS	Infirmières	Référence à un protocole
TYPE D'ORDONNANCE	Ordonnance visant à initier des mesures thérapeutiques ou la thérapie médicamenteuse.	Non

PROFESSIONNELS HABILITÉS

- Infirmières

CLIENTÈLES VISÉES

- Usagers, adultes, consultant au CLSC

UNITÉS OU SERVICES CONCERNÉS

- CLSC :
 - Les services courants de santé
 - Les services de soutien à domicile

ACTIVITÉS RÉSERVÉES

INFIRMIÈRES

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique.
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.
- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.

1. INTENTION THÉRAPEUTIQUE

- Antiangineux pour le soulagement de la douleur ou de l'inconfort associé aux crises d'angine.

2. CONDITION D'INITIATION

- Usager présentant une douleur rétrosternale/précordiale suggestive d'insuffisance coronarienne.

3. ORDONNANCE

- Administrer **Nitroglycérine** en pompe 0.4 mg sur ou sous la langue
- Répéter 2 fois en 5 à 10 minutes d'intervalle, si non soulagé
- **Signes vitaux :**
 - Avant 1^{re} dose
 - 5 minutes après chaque dose
- **Si dyspnée importante :**
Installer O₂ à 100% par masque, si disponible

4. CONDITIONS D'APPLICATION

4.1. Indications

- Soulagement des crises aiguës d'angine. Chez un usager déjà diagnostiqué ou non comme insuffisant coronarien.

4.2. Contre-indications

- Hypersensibilité connue à la nitroglycérine
- Hypotension
- Prise de Viagra (sildénafil), de Levitra (vardénafil) dans les dernières 24 heures ou de Cialis (tadalafil) dans les dernières 36 heures.

5. MÉTHODES

5.1. Précautions et directives

- Faire décrire à l'usager la douleur ressentie selon les critères d'évaluation d'une douleur.
- Observer les signes et symptômes accompagnant la douleur.
- Installer l'usager en position assise ou couchée.
- Si la tension artérielle est basse (systolique <100 mmHg) mais normale pour l'usager, administrer une première dose et évaluer la réaction de l'usager.
- Ne pas répéter la dose si l'usager présente une chute de pression importante, de la tachycardie, des céphalées.

5.2. Procédures

- Méthodes de soins de l'AQESS :
 - «Administration de nitroglycérine par pompe»
 - «Contrôle de la douleur»

5.3. Éléments de surveillance

- Signes vitaux après chaque dose de nitroglycérine
- Niveau de soulagement de la douleur

5.4. Complications

- Hypotension sévère
- Dommage ischémique au muscle cardiaque

5.5. Limites d'application

- Transférer l'usager au centre hospitalier le plus près si :
 - usager non connu cardiaque
 - usager qui reçoit de la nitroglycérine pour la 1^{re} fois
 - impossibilité d'instaurer le traitement
 - douleur persiste malgré interventions effectuées
 - hypotension sévère post administration de nitroglycérine
 - état de santé instable

6. SOURCES

- Consensus des signataires
- *Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques, 2008*

ORDONNANCE COLLECTIVE

ORDONNANCE : Administration de la Nitroglycérine en pompe pour le soulagement de la douleur angineuse. (CLSC)	NUMÉRO : 1.27 DATE : Octobre 2008 RÉVISÉE :
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------

Chef du service de 1^{re} ligne - CLSC : _____

Date : _____

Chef du département de médecine générale : Helène Laporte

Date : _____

Dr Helène Laporte

Chef du département de pharmacie : _____

Date : 2008-10-31

Claude Gravel

Directeur des soins infirmiers : Martin Labrie

Date : 6 nov. 2008

Martin Labrie

Adoptée par le CMDP : Jean-Jacques Klopfenstein

Date : 2009-09-16

Jean-Jacques Klopfenstein, M.D., président